

Image not found or type unknown



Congé maternité, vacances scolaires et congé pathologiques

Par **therese95**, le **09/02/2011** à **07:08**

Bonjour, je suis enceinte de 6 mois et ma grossesse est plutôt difficile... l'accouchement est prévu le 8 juillet prochain. je suis professeur à l'éducation nationale, mon congé maternité se termine le 15 septembre. Or il y a ici on m'impose un cumul de mon congé maternité et des vacances scolaires qui sont elles OBLIGATOIRES. Comment puis-je défendre mes droits ? Enfin vu les complications de ma grossesse, est-il possible de bénéficier d'un congé pathologique postnatal lorsque l'on a aussi bénéficié d'un congé pathologique prénatal de 14 jours ? ces congés sont-ils considérés comme des arrêts maladies ? Cordialement...